

DURBUY Conseil communal

« Remettre de l'humain dans les gares »

Le maintien du service dans les gares, notamment celle de Marloie, et la sauvegarde des mutualités : l'objet de deux motions.

● **Julien BIL**

La séance du conseil communal a débuté par un hommage unanime des conseillers et une salve d'applaudissements nourrie pour le conseiller Jean-Marie Carrier, qui vient de quitter la présidence de Vivalia. « On ne peut que le remercier pour tout le travail accompli là-bas durant sept ans. Ce fut un président présent et disponible », indique le bourgmestre Philippe Bontemps.

Question d'actualité ensuite, sous la forme d'une pétition, relayée par le conseiller Écolo Éric Jurdant. Celle-ci demande le maintien des services dans les

gares de notre province impactées récemment par une décision de réduction d'horaires de guichet : à savoir Bertrix, Gouvy, Libramont, Marbehan, Virton et celle de Marloie qui concerne les Durbuysiens au premier chef. « La gare de Marloie va subir une fermeture de ses guichets à 50 %. On peut craindre qu'il ne s'agisse de la 1^{re} étape avant les 100 %. Nous avons connu cette situation en gare de Bomal. C'est le moment d'agir et de transmettre un signal fort tant à la SNCB qu'au ministre compétent. Il faut remettre de l'humain dans les gares. Certes, les services évoluent. Mais tout le monde n'est pas armé de la même manière face à ces évolutions rapides. »

Enfin, plutôt que la pétition, le conseil suggère au conseiller Jurdant de transposer celle-ci en motion pour lui rendre un caractère plus officiel.

Motion pour les mutualités provinciales

Toujours dans le cadre du

maintien des services en ruralité, la conseillère Laurence le Bussy (Commune Passion) introduit elle aussi une motion pour la sauvegarde des services des mutualités provinciales. Une motion déjà suivie par d'autres communes de la province. « Non à cette gestion basée sur la densité de population et qui pénalise à tous les coups notre province. Là aussi, il faut tirer la sonnette d'alarme, insiste la conseillère. La province de Luxembourg est là, existe. Ses habitants valent autant que les autres, contribuent autant que les autres. On ne peut plus accepter d'être les parents pauvres. »

Elle est soutenue par Jean-Marie Carrier : « Le danger avec cet arrêté royal est que le pouvoir de décision des mutualités ne soit plus dans notre province. Or, nos mutualités sont très bien gérées. »

Au final, l'unanimité est de mise. Deux motions donc, pour un même combat, celui du maintien des services existants dans nos zones rurales. ■

Compte 2018 : boni de 392 338 €

L'échevin des Finances, Fabrice Sarlet, a procédé à l'examen des comptes communaux 2018. Un exercice qui affiche, à l'ordinaire, un boni de 392 338 € à l'exercice propre. Et un résultat global d'1 094 270 €, soit 17 % de mieux qu'en 2017. À l'extraordinaire, la Ville a investi 4 390 175 €, alors qu'elle avait budgété 4 603 272 €. Le fonds de réserve extraordinaire s'affiche, quant à lui, à 1 104 867 €. La dette, elle, s'élève à 9 484 919 €.

Pour Laurence le Bussy (Commune Passion) : « le compte n'est pas mauvais. C'est le reflet de votre politique et de vos projets qui ne sont pas forcément les nôtres. En cohérence par rapport au budget nous nous abstenons. »

Abstention également pour Éric Jurdant (Écolo) : « Globalement, une bonne gestion, mais attention à la dette ! »

VITE DIT

Un chemin

Un chemin agricole reliant le Tier Saint Antoine (Barvaux) à la rue de Saint-Amour (Durbuy) sera réservé aux usagers lents (promeneurs et cavaliers) et au charroi agricole. Une bonne nouvelle pour Éric Jurdant (Écolo) qui

ajoute : « Mais pourquoi avoir asphalté ce chemin ? Ce qui est fait est fait ! C'est une réflexion pour l'avenir. » L'échevin des Travaux, Freddy Paquet justifie : « Cela avait été demandé à l'époque. Ce chemin permettra d'allier tourisme et agriculture. »



L'Avenir - Local: Luxembourg 28/06/2019, pages 14 & 15

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de L'Avenir - Local: Luxembourg

